

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Audit National-Foot : des anomalies et incohérences constatées

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

ARRIVÉ au terme de sa mission d'audit de la dette sociale du football professionnel, le cabinet Ernst & Young a restitué jeudi dernier son rapport. En présence du ministre des Sports, Franck Nguema, et des responsables d'associations de football, le cabinet en charge du dossier, représenté par Christopher Herbaut, a indiqué n'avoir pu aboutir à des conclusions, du fait de nombreux manquements observés.

Dans les faits, le travail de fond de l'audit s'est basé sur le mon-

tant initial de 795 millions de francs. Or dans cette somme, il fallait extraire les 250 millions déjà épongés par la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), grâce au fonds d'aide Covid de la Fédération internationale de football association (Fifa) en 2020. Pour le cabinet, qui a restitué la première mouture du rapport, "l'absence de contrats des joueurs, des entraîneurs et des autres pièces justificatives ne nous a pas permis d'arriver à une conclusion finale".

À cet effet, un délai supplémentaire d'un mois a été approuvé par le ministère des Sports et les différentes parties pour aboutir à un rapport final de la dette, qui

concerne les saisons sportives 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 des clubs de première et deuxième divisions. "Nous allons nous donner un délai supplémentaire d'un mois pour apporter les pièces manquantes et permettre au cabinet de finir correctement son travail. Par la suite, l'État va se saisir de ce dossier et voir dans quelle mesure éponger cette dette. L'objectif est d'avoir une situation globale pour obtenir un paiement de tous les acteurs concernés. Pour l'heure, il y a un écart assez important entre la réalité et la réclamation", a souligné Franck Nguema.



Photo: DR

Franck Nguema, ministre des Sports.

Sport/Études : professionnel à 17 ans, Noah Lemina veut absolument obtenir son Bac

W.N.
Libreville/Gabon

IL a signé son premier contrat professionnel au mois d'octobre 2022 avec le Paris Saint-Germain à l'âge de 17 ans. Ses différents entraîneurs lui prédisent même un avenir radieux, au vu de son immense talent. Mais au PSG, on ne badine pas avec les études. Dans un entretien accordé le 16 mars dernier à nos confrères français du Parisien, le natif de Libreville revient sur la nécessité de poursuivre ses études malgré son nouveau statut de joueur professionnel. Au départ, que ce fut difficile ! Le succès, l'argent, la notoriété pouvaient avoir raison de sa volonté à poursuivre ses études. "Pendant quelque temps, j'étais dans ma bulle. Je me disais : "C'est bon ! La grande étape de ma jeune carrière est arrivée." Je ne pensais qu'à ce contrat professionnel. J'en avais un peu oublié l'école. Mais les responsables de la scolarité et ma famille m'ont remonté les bretelles". Le PSG aussi !

"C'est très compliqué au départ.



Photo: DR

Noah Lemina, bien que pro, attache une grande importance à ses études.

Parce que, en signant au PSG, tu n'as qu'un objectif : finir professionnel. Très vite, le club te fait comprendre que c'est un projet à plusieurs entrées. Il y a le foot, bien sûr, mais les cours aussi. On nous fait bien savoir qu'il va falloir s'investir sur les deux. L'école nous aide à garder les pieds sur terre", affirme-t-il au journal Le Parisien.

À 18 ans, son autre objectif est

d'obtenir son bac en sciences et technologies du management et de la gestion à la fin de l'année. Et pour cela, il travaille dur. "Ce n'est pas toujours facile. Le matin, on est obligés de se lever pour aller à l'entraînement, et quand on finit notre séance, il faut se dépêcher pour aller en cours. Cela se termine vers 19 heures, mais derrière il y a encore des devoirs".

Contentieux : l'US Bitam sanctionnée par la Fifa

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

L'UNION sportive de Bitam (USB) rattrapée par son passé. Le club nordiste qui a cru bon de fouler aux pieds les droits d'un footballeur international ivoirien, a, en effet, été rattrapé par la patrouille de la Fédération internationale de football association (Fifa).

En effet, il y a quelques semaines, une décision de la Fifa demandait expressément au club gabonais de respecter ses engagements vis-à-vis du joueur Dossongui Kidou Mohamed Coulibaly en lui payant le montant de 1 100 000 de francs à titre

de rémunération exceptionnelle, sous peine de sanction.

Face au refus du club gabonais d'exécuter la décision rendue par la Fifa, Mawuli Kwaku Avorgah, directeur de la société de management sportif MIG (Mak International Group) a saisi le président de la commission de discipline de la Fifa, afin que ce dernier puisse répondre à l'inaction de l'USB.

Résultat : le club gabonais vient d'être lourdement sanctionné d'une interdiction stricte de tout recrutement de nouveaux joueurs par l'instance mondiale du football. Dur, dur pour un club comme l'USB, renâclant à payer un petit million de francs.



Photo: SAWADOGO Boukary

L'USB sanctionnée par la Fifa parce qu'incapable de payer 1 million 100 mille francs à son ancien joueur.